



La Constitution face au temps

Regards croisés franco-japonais

時代の中の憲法

日本とフランスにおける視点の交差

Direction scientifique

Emmanuel AUBIN et Loïc LEVOYER

Vice-Présidents de l'Université de Poitiers

Vendredi 4 Octobre 2019

9h00 à 17h30

ASSEMBLEE NATIONALE

Palais-Bourbon, salle COLBERT, 101, rue de l'Université

75 007 Paris

Présentée dans le projet de loi de juillet 2018 comme « une adaptation aux exigences de notre temps », la 25^{ème} révision constitutionnelle en France s'inscrit clairement dans un rapport au temps à l'instar du projet de révision de la Constitution japonaise de 1947. Dans les deux pays, les processus de révision rencontrent des difficultés qui interrogent quant aux raisons motivant cette nécessité de réviser les Constitutions. En France, l'objet de la révision modifié en juin 2019 est de rendre possible un « renouveau de la vie démocratique », la phase de discussion parlementaire ayant été interrompue notamment par le mouvement des gilets jaunes et le Grand débat national. Au Japon, le projet de loi constitutionnelle défendu depuis 2012 par la majorité au pouvoir renoue avec une certaine pensée traditionnelle au cœur d'un débat et n'a toujours pas franchi l'étape de la discussion au Parlement, préalable nécessaire à l'approbation par référendum.



Allocutions d'ouverture 9h00 – 10h00

Alain TOURET, *Député, Président du groupe d'amitié France-Japon de l'Assemblée nationale*

Yves JEAN, *Président de l'Université de Poitiers*

PREMIÈRE PARTIE

Le temps du changement : pourquoi réviser la Constitution ?

Présidents de séance : Emmanuel AUBIN, Professeur à l'université de Poitiers et Loïc LEVOYER, Maître de conférences HDR à l'université de Poitiers

➤ 10h00-10h20 « Forces et faiblesses de la Constitution française – Les raisons du changement », par **Dominique ROUSSEAU**, *Professeuse émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

➤ 10h20-10h40 -« Forces et faiblesses de la Constitution japonaise - Les raisons du changement, **Masahiro SOGABE**, *Professeur à l'université de Kyoto*

➤ 10h40-11h00 Le projet de loi constitutionnelle français « Pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace », **Yaël BRAUN-PIVET**, *Députée, Présidente de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Rapporteuse du projet de loi constitutionnelle*

➤ 11h30-12h00 Le projet de loi constitutionnelle japonais, **Shiori YAMAOKA**, *Députée à la Chambre des représentants du Parlement japonais* avec **Ayano KANEZUKA**, *Chargée de cours de droit public à l'Université de Keio (Tokyo), avocate associée aux barreaux de Paris et de Tokyo*

Débat et échanges avec la salle

➤ 12h30-13h45 Déjeuner des participants à la questure de l'Assemblée nationale sur invitation et en présence de Mme la députée **Laurianne ROSSI**, *questeuse à l'Assemblée nationale*

DEUXIEME PARTIE :

Le changement dans le temps : les limites et les voies de la révision

Président de séance : Olivier BEAUD, Professeur à l'université de Paris II

Les limites au changement

➤ 14h00-14h20 « Les limitations et limites de la révision constitutionnelle en France - Théorie et pratique du pouvoir constituant », **Samy BENZINA**, *Professeur à l'université de Poitiers*

➤ 14h20 – 14h40 « Les limitations et limites de la révision constitutionnelle en Japon - Théorie et pratique du pouvoir constituant », **Hajimé YAMAMOTO**, *Professeur à l'université Keio (Tokyo)*

Les voies du changement

➤ 14h40-15h00 « La révision formelle et les changements informels en France », **Cécile GUERIN-BARGUES**, *Professeuse à l'université de Paris II*

➤ 15h00-15h20 « Les changements modérés mais pertinents par l'anti-révisionnisme constitutionnel au Japon », **Hiroshi OTSU**, *Professeur à l'Université Meiji (Tokyo)*

TROISIEME PARTIE

La Constitution et le Temps : La révision et les droits fondamentaux

Présidents de séance : Pierre-Yves MONJAL, Professeur à l'université de Tours, Président du réseau Nihon-Europa et Ken HASEGAWA, Professeur émérite à l'Université Kogakuin (Tokyo)

➤ 15h30-17h30 *Table ronde avec*

Sacha HOULIE, *Député, membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République*

Shigeru ISHIBA, *Député à la chambre des représentants du Parlement japonais, ancien ministre d'Etat, ministre de la Défense*

Guillaume TUSSEAU, *Professeur à Sciences –Po Paris*

Hideki ETO, *Professeur adjoint à l'Université Meiji (Tokyo)*

➤ 17h30 *Débat avec le public et clôture du colloque*